



## Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques et pratiques permettant d'agir efficacement face à une situation d'accident : Protéger, Examiner, Alerter, Secourir

Être sensibilisé à la Prévention



## Public visé

- Toute personne amenée à remplir un rôle de Sauveteur Secouriste du Travail dans le cadre de ses fonctions au sein de son entreprise.



## Prérequis

- Tout salarié peut devenir sauveteur secouriste du travail, sans prérequis particulier (source INRS)
- Avoir 18 ans
- Savoir lire, écrire et parler français.

## Méthodes pédagogiques

Formation théorique via powerpoint et vidéos, formation pratique réalisée via différents exercices mise en situation. Le travail en groupe, les échanges et la pédagogie active sont favorisés lors des formations SST.

## Durée de la formation

- 2 Jours
- 14H

## Nombre de stagiaires

- Formation en intra entreprise de 4 à 10 stagiaires par session

## Moyens Pédagogiques

- Pour les formations sur site client, celui-ci mettra à disposition du formateur une salle de cours adaptée à la réalisation de la pratique



*Tous nos formateurs sont habilités  
INRS*



### **FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation

6 Rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex

Tél. : 02 40 92 80 74

Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)

SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros

SIRET: 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333

Enregistré sous le numéro **52440910444**.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)



**FRANCE  
SÉCURITÉ**



**LA FORMATION**  
par France Sécurité

## CONTENU

### **DOMAINE DE COMPETENCES 1 : INTERVENIR FACE A UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL**

#### **1. Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise**

- 1.1. Identifier le cadre juridique du rôle du SST
- 1.2. Délimiter son champ d'intervention en matière de secours

#### **2. Protéger de façon adaptée**

- 2.1. Mettre en oeuvre les mesures de protection décrites dans le processus d'alerte aux populations
- 2.2. Identifier les dangers persistants et repérer les personnes qui pourraient y être exposées
- 2.3. Supprimer ou isoler le danger persistant, ou soustraire la victime au danger persistant sans s'exposer soi-même

#### **3. Examiner la victime**

- 3.1. Rechercher, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est immédiatement menacée
- 3.2. Reconnaître les autres signes affectant la victime
- 3.3. Prioriser les actions à réaliser en fonction des signes décelés et du résultat à atteindre

#### **4. Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime**

- 4.1. Définir les différents éléments du message d'alerte
- 4.2. Identifier qui alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- 4.3. Faire alerter par la personne la plus apte ou alerter soi-même

#### **5. Secourir la victime de manière appropriée**

- 5.1. Choisir à l'issue de l'examen l'action ou les actions à effectuer
- 5.2. Réaliser l'action ou les actions choisie(s) en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données techniques
- 5.3. Surveiller, jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours spécialisés, l'amélioration ou l'aggravation de son état et adapter sa conduite si besoin



#### **FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation  
6 Rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex  
Tél. : 02 40 92 80 74  
Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)  
SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros  
SIRET: 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333  
Enregistré sous le numéro **52440910444**.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)



## **DOMAINE DE COMPETENCES 2 : CONTRIBUER A LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE**

### **6. Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise**

- 6.1. S'approprier les enjeux de la prévention pour en situer l'importance dans son entreprise
- 6.2. Se positionner comme un des acteurs de la prévention dans son entreprise

### **7. Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail**

- 7.1. Repérer des dangers et informer les personnes qui pourraient y être exposées
- 7.2. Déterminer des risques et leurs dommages potentiels

### **8. Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention**

- 8.1. Supprimer ou à défaut réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- 8.2. Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à toute situation dangereuse repérée
- 8.3. Proposer, si possible, des pistes d'amélioration

## **Évaluation du stage**

### **Méthodes et modalités d'évaluation**

Les compétences sont évaluées par le formateur SST selon les modalités définies par la recommandation et les grilles de certification en vigueur. Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis, elles sont individuelles et sont conservées par l'entité habilitée pendant la durée de la certification.

Dans le cadre du renouvellement de la certification SST, 2 épreuves certificatives sont organisées en fin de formation. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 7 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.

La durée des épreuves certificatives ne doit pas dépasser 1 heure pour 10 stagiaires soit 6 minutes par stagiaire.



#### **FRANCE SÉCURITÉ**

Pôle formation  
6 Rue Victor Schoelcher - 44800 Saint Herblain Cedex  
Tél. : 02 40 92 80 74  
Mail : [pole.formation@france-securite.fr](mailto:pole.formation@france-securite.fr)  
SAS au Capital Social de 3 000 000 d'euros  
SIRET: 636 420 333 00867 / N° TVA : FR 20 636 420 333  
Enregistré sous le numéro **52440910444**.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
[www.france-securite.fr](http://www.france-securite.fr)

